

# CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p><b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>                  SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.                  Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.                  " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p>	<p><b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY</b>                  ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE                  Tous les envois doivent être affranchis</p>	<p><b>PRIX DES ANNONCES :</b>                  (la ligne ou son espace)                  Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.                  RECLAMES 50 ct.</p>
---	--	---

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

## Travail intellectuel et main d'œuvre

Il faut apprécier les hommes et les choses à leur juste valeur. Les intellectuels doivent se persuader que le travail des muscles est aussi noble que le travail du cerveau, mais les ouvriers doivent reconnaître que celui-ci n'est pas moins indispensable que celui-là.

Il est aussi absurde de mépriser le premier que de dénigrer le second, car tous deux se complètent et forment, par leur multiples combinaisons, le moteur puissant qui réalise le progrès.

Toutes les machines qui procurent les produits des industries sont mises en activité par une foule d'ouvriers; mais ne sont-ce pas les ingénieurs qui en ont conçu le mécanisme, calculé les proportions et dressé les plans?

D'ailleurs, il n'y a pas de travail manuel qui ne nécessite de l'attention et souvent beaucoup d'intelligence, et il y a peu de travaux de l'esprit qui n'aient besoin, pour prendre corps, d'un effort matériel et d'une grande habileté professionnelle. Si l'écrivain et l'ingénieur travaillent par la pensée, l'ouvrier travaille non seulement de ses bras; c'est son intelligence qui lui permet de surveiller sa machine, et l'objet le plus simple comme le plus compliqué ne peuvent sortir que de l'alliance plus ou moins intime de l'activité cérébrale et de l'effort musculaire.

Isolés, le muscle et la pensée sont semblables à l'aveugle et au paralytique; pour produire, il leur faut s'entraider mutuellement.

L'homme doit développer son esprit comme son corps. Il a non seulement besoin d'aliments, mais aussi de vérité, de science. A l'exercice ou à l'effort, il doit faire succéder le repos ou la distraction. Tous les modes de travail doivent être également honorés et protégés. Or, si le travail de la matière jouit d'une protection insuffisante, celle qui est

accordée au produit de l'intelligence est plus faible encore.

Le travail manuel façonne, assemble ou combine la matière; le travail intellectuel façonne, assemble ou combine des images, des idées qu'il représente par des signes, des formes, des couleurs, des notes ou des mots.

Il semble que tous les travailleurs devraient avoir les mêmes droits sur leurs œuvres. Eh bien, ce n'est pas le cas.

De longs efforts consacrés à produire un chef-d'œuvre, toute une vie passée à rechercher un perfectionnement industriel ne vous donnent que le droit d'une exploitation temporaire, alors que le fait d'acquiescer un objet quelconque vous donne un droit de propriété définitive.

Et pourtant, en employant des formes ou des mots, les auteurs ne restreignent pas l'usage de ce qu'ils ont créé, tandis que les choses restent la propriété des individus qui les possèdent. Le droit des travailleurs de la pensée n'est donc que temporaire et ne constitue pas une propriété, car il manque de l'un des éléments caractéristiques et essentiels de celle-ci: la perpétuité.

Tous les procédés du travail industriel, agricole ou commercial, ne sont-ils pas les fruits des efforts des générations successives, et n'est-ce pas du maître que l'apprenti reçoit les notions nécessaires à l'exercice de sa profession, notions que lui-même peut perfectionner demain?

La machine à vapeur est construite par une foule d'ouvriers manuels, mais les ingénieurs y ont collaboré grâce aux inventions des savants qui en ont inventé les différents mécanismes.

Tout produit du travail est donc en réalité le produit des efforts collectifs et devient par le fait même une propriété sociale.

Eh bien, par une néfaste inconséquence, la société propriétaire du travail cérébral ou musculaire n'en garde pas le bénéfice pour la collectivité. Il y a dans le domaine des progrès industriels des accapareurs qui pro-

fitent de la situation, qui savent exploiter les efforts des autres et s'enrichissent aux dépens de ceux qui ont ouvert la voie aux améliorations, à des progrès nouveaux. Est-ce Christophe Colomb qui a bénéficié de sa découverte?

Le produit du travail intellectuel ne profite guère ni à son auteur, ni à ses descendants.

Au contraire, à perpétuité pourront vivre du produit de la chose les descendants de celui qui, le premier, se l'est appropriée. Il est arrivé souvent que l'inventeur a souffert de la faim, tandis que sa découverte, rapidement tombée en d'autres mains, procure de riches bénéfices à une société industrielle. Il est vrai qu'en compensation on élève quelquefois des statues à ces génies dont les inventions ont été exploitées par d'autres. On peut voir à Strasbourg et à Mayence les monuments de Gutenberg mort dans l'indigence. C'est pourquoi il est vrai de dire que le domaine public, le patrimoine social, produit des efforts de l'humanité entière, qui renferme tout ce que le génie littéraire ou industriel a créé, semble une immense et commune richesse mise à la disposition de tous, mais où les travailleurs intellectuels ou manuels ne peuvent puiser que pour donner plus de valeur à la chose, à la propriété des autres, pour enrichir toujours davantage ceux qui sont déjà les privilégiés de la fortune.

## Contrôle des denrées alimentaires

(Suite)

*Café, thé, cacao, chocolat, épices.* — "Sous le nom de café, de thé, de cacao, on ne doit mettre dans le commerce que les produits naturels, sans mélange et sans altération".

Interdiction de vendre des grains de café artificiels, des grains de poivre artificiels, de colorer les grains de café, de les tremper ou de les soumettre à un commencement de torréfaction dans le but de tromper le consommateur, d'y ajouter une substance destinée à les polir, de vendre des cafés impropres à la consommation ou du café en grains torréfié contenant des grains ou des fruits étrangers,

des grains épuisés ou plus de 5% de grains carbonisés. Le café torréfié soumis à un glaciage par de la graisse ne contiendra pas plus de 1% de ces matières et le traitement opéré sera mentionné sur les récipients et les paquets.

Interdiction d'ajouter au café moulu des matières minérales ou du marc de café. Les succédanés du café doivent être vendus de telle façon que nul ne puisse se tromper sur la matière première employée. Les mélanges porteront le nom de "mélanges de succédanés du café", celui de "mélanges de cafés" étant exclusivement réservé à un mélange de plusieurs sortes de cafés purs. De même, l'"extrait de café" sera l'extrait de café pur. Par contre l'"essence de café" pourra être le simple succédané du café préparé avec du sucre brûlé.

Le thé ne doit contenir ni des feuilles déjà épuisées, ni des "feuilles d'autres plantes", ni des "matières colorantes", ni des "matières étrangères", ni des "déchets de thé agglomérés au moyen d'une substance mucilagineuse".

Le cacao ou la poudre de cacao sera toujours le produit naturel complet et le "cacao soluble" une poudre de cacao traitée par les carbonates alcalins à raison de 3% au plus, ou la vapeur.

Le chocolat ne doit être qu'un mélange de cacao et de 68% au plus de sucre, avec ou sans adjonction de graisse de cacao et d'épices. Le cacao et le chocolat ne doivent renfermer ni amidons étrangers, ni farine, ni graisses étrangères, ni substances minérales, ni matières colorantes, ni substances destinées à remplacer la matière grasse. On tolérera une très faible quantité de coques de fèves de cacao.

Les spécialités seront nettement spécifiées: cacao à l'avoine, "chocolat au lait", etc. Toute addition de saccharine, de dulcine, etc., sera mentionnée.

Les préparations de moutarde porteront un nom correspondant à leur composition. Elles pourront être additionnées, sans déclaration, d'une petite quantité de farine de riz et d'une matière colorante inoffensive.

*Cidre et cidres artificiels.* — La vente du cidre ne joue pas dans la Suisse romande un rôle considérable. Bornons-nous à rappeler le premier article relatif à ce produit:

"On ne doit mettre dans le commerce, sous le nom de cidre, qu'une boisson préparée par fermentation alcoolique du jus de fruits à pépins frais, sans autre addition que celle des

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

44

## Christen Russi

PAR

C. ZAHN

Traduit de l'allemand par C. BOUTIBONNE

— D'eux et de toi! C'est toujours pour vous tous que je travaille. Je veux éventrer votre vallée! qu'elle soit aussi ouverte qu'elle fut autrefois fermée. Je veux envoyer dans vos tannières tant d'étrangers, que vous-mêmes vous n'avez plus de place et que vous trembliez de peur et d'angoisse, dans vos cœurs sauvages! Je vais vous faire sortir de votre léthargie, comme des marmottes qu'on enfume! Pour le moment, c'est la route qui va monter de Weiler jusqu'ici. Crois-tu qu'elle va s'arrêter devant le village? Non, non; elle continuera, il faut qu'elle pénètre dans la vallée, jusqu'à Gwuest, au pied des sept pointes, par-dessous le passage de Palli jusque dans l'Oberland.

„Dans peu d'années, cela grouillera de touristes étrangers dans ce village-ci. Mais ce n'est pas tout!

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Le beau torrent de Frutnellen a assez de force pour alimenter vingt fabriques, et je me charge d'en établir quand nous aurons la route. Et puis, on apprendra à connaître le bon granit de Frutnellen, je t'en réponds! Et quand cela sera, il y aura à chaque parcelle une carrière! C'est moi qui me charge d'y attirer la concurrence! Et ainsi la vallée sera si pleine d'étrangers que les Frutnellois se chercheront et ne se trouveront plus! Et quand vous ne serez plus chez vous ici, que vous ne reconnaîtrez plus vos propres enfants parce qu'ils auront appris au milieu des étrangers à ne plus être Frutnellois, alors! moi, Russi! je vous aurai payé ma dette! A toi, parce que tu m'as volé la bien-aimée de ma jeunesse et que tu m'as fait tout le mal qu'il est possible de faire à un homme, et à tes Frutnellois pour tout ce qu'ils ont fait souffrir à ma mère et à moi, en ton nom et à ton service!

— Ha! ha! ha! Va toujours! Quel géant tu fais! Ou bien, qui crois-tu donc être pour pouvoir tout cela?

— Je le veux! et quand je veux, il faut que cela soit! N'as-tu pas assez de preuves, pour avoir reconnu que ce que je veux, cela se réalise?

— Mais pas cela, par le Dieu tout-puissant, cela ne sera pas!

— Allez, mettez-vous tous contre moi! Ce sera en vain! Le commencement est fait et ce n'est pas toi qui m'arrêtera avec ta poignée de paysans!

Russi semblait grandi. Ses grands yeux noirs flamblaient et son visage était jeune sous ses cheveux grisonnants. En cet instant, un triomphe inexprimable remplissait son cœur; en cet instant, il se payait

de longues années de souffrances, il prenait sa revanche pour ce qu'il avait perdu dans sa jeunesse.

Farrer s'était levé et était sorti de derrière la table. Ses traits étaient ravagés. Il ne se connaissait plus. Il allait parler, lorsque la porte s'ouvrit violemment et Rosi se précipita à l'intérieur.

— Le Gaden est perdu; il est déjà tout incliné et une partie du pré s'est éboulé.

Elle s'arrêta. Elle venait de reconnaître Russi et avait vu les deux hommes se mesurer du regard! Elle en reçut un choc terrible; cette chose était pour elle plus épouvantable que la catastrophe qu'elle était venue annoncer.

— Quoi... qu'avez-vous à démêler, vous deux? bégaya-t-elle, la respiration lui manquant.

Elle alla vers Tobias et s'accrocha à son bras.

— Qu'est-ce qu'ils ont, dis? Que fait-il ici? Sépare-les, mon fils, au nom de Jésus.

Elle continuait à parler à Tobias dans son angoisse impuissante, lorsque le prési, qui avait à peine fait attention à elle et à ce qu'elle était venue annoncer, s'avança sur Russi et lui prit le bras comme pour le secouer.

— Tu crois que personne ne pourra t'arrêter! En es-tu bien sûr? Es-tu si certain que ce n'est pas la mort qui t'arrêtera? Ce qui a raté à l'un peut réussir à l'autre! Prends garde! Christen Russi! la prochaine pierre peut mieux frapper.

— Ha! ha! c'est donc vous qui étiez derrière tout cela? J'en ai eu un instant l'idée! ricana Russi qui, d'un mouvement sec, se débarrassa de l'étreinte de l'autre.

Alors Tobias se plaça entre les deux furieux. Long-

temps il avait hésité sans pouvoir trouver de paroles. Maintenant il se sentait emporté par la conviction qu'il fallait tout avouer. Il lui semblait qu'il pourrait ainsi forcer ces deux hommes à faire la paix.

— Silence! J'ai aussi quelque chose à vous dire! prononça-t-il.

Et il émanait de lui une force si calme que le prési fit un pas de côté, comme si là aussi il abandonnait à son préférence le droit d'agir à sa place. Russi croisa les bras et, par un effort violent, retrouva son sang-froid.

— Comment se peut-il que vous soyez là comme deux taureaux sauvages et que vous dissipiez le meilleur de vos forces pour vous nuire mutuellement. Vous pourriez aussi facilement être les meilleurs amis que les pires ennemis! Et à quoi Frutnellen ne pourrait-il prétendre si vous vous unissiez pour en faire quelque chose! Faut-il absolument, Russi, que tout ce que vous entreprenez soit au détriment de ce village? Ne pourriez-vous pas, tout en mettant vos plans à exécution, apporter quelque aisance aux pauvres paysans? Ne pourriez-vous pas marcher de concert avec grand-père? Vous êtes deux, devant qui chacun se découvre, deux qui m'inspirez du respect, comme à tout le monde ici; mais ne croyez-vous pas qu'on aurait de vous une opinion doublement haute, si l'on voyait en vous deux hommes intègres dont chacun reconnaît les mérites de l'un et de l'autre, et si vous viviez en paix!

Farrer avait écouté, béant d'étonnement.

— Laisse ces sornettes, mon garçon, tu n'y comprends rien! dit-il brutalement à Tobias.

substances admises pour le traitement usuel en cave.

L'article relatif au « cidre sans alcool » dit qu'il doit être fabriqué « avec le jus pur de fruits à pépins frais ».

Enfin, le premier alinéa du premier article concernant le cidre artificiel: « Les boissons analogues au cidre qui sont préparées, totalement ou en partie, avec d'autres matières que des fruits à pépins frais, doivent être désignées comme « cidre artificiel ».

## CANTON DU VALAIS

### Musée industriel et pédagogique

A l'Exposition industrielle valaisanne, qui se tiendra à Sion du 1er août au 15 septembre prochain, une place spéciale sera réservée au groupe INSTRUCTION PUBLIQUE. La manifestation qui se prépare a engagé le Département respectif à réaliser pour cette époque le projet de donner au Musée industriel existant un certain développement par la création d'une annexe exclusivement affectée à une installation de mobilier et de matériel scolaire répondant aux exigences modernes. L'établissement ainsi agrandi prendra dès lors la dénomination: *Musée industriel et pédagogique*. C'est ainsi que l'espace nécessaire y sera réservé pour tous les moyens d'enseignement, ouvrages, revues, instruments, qui pourraient lui être offerts ou envoyés à titre gracieux, ou dont l'acquisition aurait lieu à un prix de faveur. L'Exposition elle-même en profitera d'abord, en attendant que ces objets prennent place dans le Musée industriel et pédagogique, qui aura ainsi, avec le temps, le caractère d'une exposition permanente, comme il en existe déjà plusieurs en Suisse où elles rendent de précieux services.

Les visiteurs de notre future exposition pourront ainsi se rendre également compte des progrès accomplis dans le domaine éducatif. Aussi, les généreux donateurs ou exposants de bonne volonté trouveront-ils, d'autre part, avantage à profiter de l'occasion qui leur est par là offerte de montrer ce que l'on possède actuellement de meilleur comme moyens d'enseignement. Ce sera en même temps pour eux tous une réclame intelligente sur la valeur de laquelle il paraît superflu d'insister.

Les dons et dépôts faits au Musée industriel et pédagogique seront mentionnés successivement dans l'École primaire, organe de la Société valaisanne d'éducation. Cette revue éducative prendra dès lors comme sous-titre: « Moniteur du Musée industriel et pédagogique ».

P. S. — Tous envois et correspondances concernant la partie scolaire du nouvel établissement doivent être adressés au Département de l'Instruction publique, à Sion. (Communiqué).

**Elections au Grand Conseil.** — Les élections pour le renouvellement du Grand Conseil sont fixées au dimanche 7 mars prochain.

**Réunion conservatrice.** — Le comité conservateur du 47<sup>me</sup> arrondissement (Bas-Valais) convoque ses adhérents à une réunion fixée à St-Maurice, au théâtre, dimanche prochain 14 et, à l'effet, dit la convocation, d'y discuter des intérêts généraux du pays et de l'intérêt politique du parti dans les questions qui l'intéressent.

Que cache cette phraséologie?

Mais celui-ci se tourna vers lui, la tête fièrement levée.

— N'allez pas trop loin dans votre colère, grand-père! dit-il, vous n'êtes pas seul au monde, vous deux avec votre querelle, il y a encore autour de vous des personnes à qui vous empoisonnez l'existence avec vos hostilités. Croyez-vous, Russi, que vos filles seraient heureuses d'apprendre que leur père n'a qu'une idée: celle de faire à Frutnellen autant de mal que possible — et vous... grand-père, croyez-vous que notre mère et Félix nous soyons tout joyeux de voir que vous empoisonnez votre propre vieillesse par la colère.

— Tais-toi, tu n'as pas à te mêler de tout cela, cria Furrer plus haut et plus durement encore.

Russi était toujours les bras croisés; il regardait Tobias et une flamme plus douce les illuminait. Mais il dit:

— La haine qui a grandi et vieilli avec nous ne peut pas être éteinte par quelques paroles.

— Vraiment... cela n'est-il possible à personne? Tobias perdait son empire sur lui-même.

— Eh bien, sachez-le, vous deux, malgré vos querelles et votre haine féroce, il s'est formé en secret entre vos deux maisons des chaînes que vous ne romprez pas, aussi vrai qu'il y a un Dieu! L'amour a pris les mêmes sentiers que la haine et ce sentier va de la ferme à votre maison, Russi! Depuis des semaines, Félix et moi sommes fiancés en secret à vos deux filles et nous le sommes aussi solidement que si le curé nous avait donné sa bénédiction. Et aucune force humaine, Dieu lui-même, ne saurait nous séparer.

**Sion.** — *Cuivre Suum.* — Lors du dernier concert du Casino, au bénéfice des sinistrés de Nax, M. Kessler-Oretton, marchand de vin à Sion, a offert à titre de lot pour le buffet ouvert à cette occasion, un tonnelet de vin mousseux qui a produit la jolie somme de 95 francs.

Le bruit ayant circulé que le vin avait été offert par M. J. Ribordy, nous avons pensé utile de rectifier cette assertion. Inutile d'ajouter que le mousseux en question n'a aucune parenté avec le fendant de Salquenen à 62° versé par les soins de la Municipalité dans la Sionne, l'automne dernier, pour cause de sondage insuffisant.

X.

**Chemin de fer des Mayens de Sion.** — L'assemblée primaire de la ville de Sion était convoquée dimanche 7 et à l'effet d'approuver la convention projetée avec le comité d'initiative du chemin de fer électrique Sion-Vex-Les Mayens et concernant l'utilisation des routes et chemins communaux sous certaines conditions.

La première demande de concession pour un chemin de fer Sion-Vex et les Mayens a été modifiée. Le nouveau tracé prévoit que la ligne part de la gare de Sion, traverse le Rhône sur un pont métallique en aval du pont actuel, se dirige vers la montagne et atteint Vex pour gagner de là la station des Mayens.

Le premier projet prévoyait un arrêt à Bra-mois. Cette solution a été abandonnée.

L'assemblée primaire a admis en principe l'utilisation de la rue des Remparts, de l'avenue des Mayennets et de la déviation du chemin, près de la maison du diable, pour l'établissement d'un tramway.

L'assemblée a été des plus fréquentées et des plus animées.

**Chamoson.** — (Corr.) — *Lenteurs calculées.* — Voici deux mois sonnés qu'un recours a été adressé au Conseil d'Etat contre nos élections communales des 6 et 7 décembre 1908. Au début, il paraissait que le gouvernement avait hâte de liquider cette affaire et bientôt nous eûmes la visite d'un commissaire enquêteur qui, après quelques investigations, nous promit de revenir pour compléter son enquête; mais onques ne revîmes-nous cet aimable homme. Hélas! ce beau zèle n'avait pour objet que de donner un semblant de légalité et de justice au coup de force que préparait le Conseil d'Etat.

En effet, comme cadeau de nouveauté, l'ancienne administration recevait l'ordre de faire place à la nouvelle, composée irrégulièrement et illégalement, mais chargée néanmoins de gérer provisoirement les affaires communales.

Ce haut fait accompli, notre gouvernement se croise les bras et se dit que plus rien ne presse. Ses amis sont installés; les agents subalternes, triés sur le volet, fonctionnent avec ardeur; tout est pour le mieux dans le plus illégal des mondes administratifs!

Pourquoi donc se soucier de trancher le recours? Ce provisoire est plein de charmes, pourquoi ne pas le laisser durer deux ans, voire même quatre ans? Après cela le recours serait liquidé tout naturellement.

Voilà le raisonnement qu'on doit se tenir en haut lieu où l'on compte toujours sur la lassitude des citoyens violents dans leurs droits et sur l'inaltérable indulgence des autorités fédérales pour les contempteurs de la Constitution et des lois quand ceux-ci sont de « fidèles et chers Confédérés ».

Mais la patience a des limites et nous nous réservons de faire entendre notre voix, avant qu'il soit longtemps et de la façon qu'il faut, si le Conseil d'Etat persiste dans son silence

Un cri l'interrompit; Rosi était tombée sur une chaise et semblait mourante. Tout le sang de Russi reflua à son cœur, il était livide, il voulait parler, et les mots mouraient sur ses lèvres. Seul le prési se possédait et savait ce qu'il avait à dire.

— Tu tairas-tu enfin, espèce de fou. Qu'est-ce que tu viens nous parler d'amour et de paix! Tu n'as aucun droit, parce que, d'abord, tu n'as même pas celui d'être au monde. Tu es un « garçon secret », toi, et personne ne te voudrait comme gendre.

La figure du vieux Furrer était terrible. Chaque injure qu'il faisait à son petit-fils était pour lui comme un coup en plein visage. A cette heure où il lui causait le plus horrible chagrin, il sentait que jamais dans toute sa vie il n'avait aimé quelqu'un aussi profondément que Tobias. Mais il voulait d'un seul coup de bistouri enlever l'ulcère qui s'était formé en lui.

Tobias recula jusqu'au buffet et posa une main incertaine sur son rebord. Il regardait son grand-père avec des yeux perdus.

— Je sais, dit-il d'une voix éteinte, comme si une honte terrible l'accablait. Il fut un temps où l'on m'appelait le garçon secret et... et... on disait aussi que vous ne pouviez pas me souffrir, grand... prési... Il fallait que je me cache de vous. Mais — alors — c'est vous-même qui m'avez fait ce que je suis et je... oui, j'ai été assez bête pour croire que vous m'aimiez et que vous aviez confiance en moi... et...

Il s'arrêta, vaincu par une indolite crainte, et leva en l'air ses deux mains, comme pour chercher quelque chose. Puis il supplia:

voulu et calculé et ne se décide pas à faire justice, bonne ou mauvaise, peu importe!

*Des ennemis du « provisoire ».*

**Leytron.** — *Malandrins et brigands.* — Dans la nuit du 2 au 3 février, une bande de malandrins de la montagne de Leytron, se sont emparés de 8 à 10 traîneaux, de différents genres, appartenant, cela va sans dire, à des citoyens libéraux, puis, après avoir lugué avec ces engins jusque vers le réservoir de la fontaine, ils les mirent en miettes au moyen de gros cailloux.

Un passant, inoffensif, ayant cru devoir blâmer ces actes de sauvagerie, en fut récompensé par un coup de caillou qui lui fendit la tête.

Ces faits sont connus de notre tribunal de police et même du tribunal de Martigny; mais nous n'avons pas encore vu ces deux autorités se mettre en mouvement et il y a gros à parier que ces actes odieux resteront impunis.

Ah! ils sont propres, chez nous, les défenseurs de la religion et des bons principes! Mais que voulez-vous? on leur a si souvent donné l'assurance de l'impunité qu'ils ont fini par croire que toutes les canailleries leur sont permises et que jamais la justice ne les atteindra. Ils sont logiques; qu'en pensez-vous, Monsieur le second suppléant?

Argus.

**Formules d'engrais.** — A ce sujet, l'Agenda du Valais 1909 apporte, sous la plume compétente de M. F. de Gendre, une série de formules pour faciliter aux cultivateurs que les longs calculs effraient l'application des engrais. Les indications qu'il fournit se rapportent à tous les genres de culture: prairies naturelles, céréales, plantes sarclées, vignes, légumes, etc. Suivent des remarques générales sur l'emploi des engrais chimiques et des engrais tout particulièrement conseillés pour l'arboriculture.

**Cours de skis.** — Extrait de la Gazette: « Le cours de skis pour officiers et sous-officiers valaisans, à Loèche-les-Bains, suit sa marche normale. Aucun accident à signaler; temps beau; neige bonne, un peu molle l'après-midi, après le soleil; beaucoup d'entrain et de gaieté et, enfin, de sérieux progrès chez les débutants comme chez les exercés.

Dimanche a eu lieu un banquet des mieux réussis, auquel assistaient trois conseillers d'Etat, MM. Kuntschen, de Werra et Burgerer.

A noter aussi l'inspection faite par M. le major Grosselin des Forts, en grande tenue. Nous ignorons si M. le major s'est déclaré satisfait de l'enseignement de M. le colonel Ribordy, directeur tactique du cours!

A quand l'inspection du commandant des Forts de St-Maurice ou d'une brigade bernoise par un major valaisan?

Il y en a quand même qui n'ont pas la digestion facile... Qu'ils essaient des pilules Pink, Messieurs les galonnés mécontents.

**Entremont.** — Toujours d'en Haut la même intransigeance. Il nous revient que dans un certain village de montagne quelque temps après les élections municipales, un électeur reçoit sous pli cacheté une petite valeur accompagnée d'une lettre ainsi conçue: « Voici votre dû pour deux conduites de bois; vous êtes avisé que dorénavant nous n'aurons plus besoin de vos services ».

Le crime de ce jeune homme? Il avait malheureusement déposé dans l'urne la liste libérale.

C'est ainsi que dans un certain monde où l'on fait profession de prêcher l'Evangile, on pratique la charité chrétienne.

— Alors, dites-moi, au nom de tous les saints, qui... qui suis-je?

— Tu es un bâtard! dit Furrer à haute voix. Tobias tressaillit, mais il reprit courage. Il regarda Russi.

— Cela... cela... fera bien de la peine à votre fille... à Josépha, quand elle l'apprendra. — Elle n'est pas une de celles qui ne jugent que d'après l'extérieur... Elle... oui, je crois fermement que tel que je suis, elle m'aimera encore, je ne suis pas un mauvais homme, je n'ai jamais fait de mal. Comme je connais Josépha, cela lui fera du chagrin, mais elle ne vaudra pas me quitter.

Il parlait de la même voix humble, mais ses propres paroles semblaient lui redonner des forces.

— Puis, dit-il pour conclure, parlant un peu plus vite, presque avec joie, si elle me reste fidèle, alors — pourqu'il pas — je saurai nous tirer d'affaire elle et moi! — Peut-être malgré vous, nous serons tout de même unis!

— Toi, et ta sœur!

Rosi avait crié ces mots et était sortie de la chambre comme poursuivie à coups de fouet.

En cet instant, les orageux recommencèrent dans le pré du Gaden. Un nuage de poussière tourbillonna jusqu'aux fenêtres de la ferme, puis vint un tonnerre semblable à celui d'une avalanche qui se précipite.

— Le Gaden est descendu, dit l'avengle qui s'était levé de sa chaise et qui, les mains jointes, écoutait ce vacarme.

(A suivre)

**Martigny-Combe.** — Le public de Martigny-Combe est satisfait d'avoir une succursale de la société coopérative de consommation à la Croix. Les marchandises qu'on y débite sont de 1er choix. Le vendeur, jeune homme intelligent, poli et sympathique, fait le contentement de toute la population.

Ce qui cloche, c'est qu'il y manque trop souvent du pain. Jugez de la déconvenue des clients qui, après avoir fait emplette de différentes choses, se voient forcés d'aller chez un autre fournisseur pour avoir du pain.

Nous comptons sur la bonne volonté du comité de la coopérative pour remédier à cet état de choses qui ne saurait subsister plus longtemps. Si l'inconvénient de conduire souvent le pain de Martigny-Ville à la Croix est trop grand, n'y aurait-il pas moyen de s'entendre avec un boulanger de l'endroit pour la fourniture de cette denrée indispensable?

Un consommateur.

— On nous écrit:

Le Conseil communal de Martigny-Combe voulant faire profiter ses administrés de la manne, tant fédérale que cantonale, attribuée à tout propriétaire de bétail faisant partie d'une société d'assurance pour le bétail dûment constituée, avait cru devoir prendre l'initiative de la création d'une société de ce genre à Martigny-Combe.

Malheureusement ou heureusement le peuple a vu dans cette loi concernant ce genre d'assurance une entrave à la liberté du citoyen et il a préféré refuser l'obole qui lui était présentée que de se sentir assujéti à l'Etat. En cela il y a du bon et du mauvais. Il s'est montré le digne émule de ses ancêtres qui ont toujours lutté pour conserver leur indépendance et il a voulu prouver qu'il appartenait encore à cette « race » qui veut être maîtresse chez elle.

Ceci peut se comprendre; mais ce qui est moins concevable, c'est la manière d'agir d'une soi-disant intelligente personne de la commune. Voici les faits: Il y a une quinzaine de jours, une conférence sur la matière fut donnée à la Croix par le très compétent M. Défayes vétérinaire. Après l'exposé, et sur la proposition de la même personne de la Combe, il fut procédé à la nomination des citoyens chargés de recueillir les signatures des propriétaires de leur village respectif. Cette même personne, entr' autre, fut désignée comme telle et accepta ce mandat.

Eh bien, toutes, sauf elle, se sont acquittées dignement de leur tâche. Quant à ce personnage, aussi haut de taille que peu soucieux d'accomplir la mission qu'il avait assumée, non seulement il ne s'est pas occupé de la chose (et en cela il a empêché les citoyens de tout un village de pouvoir se prononcer en l'occurrence) mais il a mené une cabale effrénée contre. Maintenant je laisse au public impartial le soin de juger et de qualifier ce citoyen. On dira: c'est encore du Pierre Joséphisme.

X. Y.

**Cambricoleurs.** — Des individus encore inconnus sont entrés par effraction dans la nuit de mercredi à jeudi dans sept mazots de Fully, au quartier dit les Carres. Après s'être restaurés, ils ont emporté une certaine quantité de vin et d'autres denrées.

La nuit suivante on a pénétré dans 2 chalets d'été à Chemin-dessus. Après avoir fait bombance, le ou les cambricoleurs ont fait main basse sur diverses provisions que leurs propriétaires, de Martigny, y avaient laissées.

Une enquête sur ces deux cambriolages a été ouverte par les tribunaux de Martigny et d'Entremont, mais jusqu'ici elle n'a donné aucun résultat.

On est aussi entré à l'Hôtel du Vélain, mais là les effrateurs ont été honnêtes; ils se sont bornés à se restaurer et, en compensation, ont laissé sur la table 2 fr. 35 pour leur dérangément.

## FOIRES

Monthey, 9 février 1909.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Chevaux . . . . .	11	3	280	930
Anes . . . . .	1	—	—	—
Taureaux . . . . .	11	4	330	680
Bœufs . . . . .	5	2	390	670
Vaches . . . . .	128	56	420	730
Génisses . . . . .	72	29	280	580
Veaux . . . . .	17	17	55	130
Porcs . . . . .	174	58	18	27
Chèvres . . . . .	5	2	21	30

Foire bien fréquentée. Prix très élevés. Etat sanitaire excellent.

## Chronique locale

### Concert vocal

Le Chœur d'hommes de Martigny se fera entendre samedi soir à 8 heures au café Kluser; nul doute qu'un nombre public se fera un plaisir d'assister à cette audition musicale, dont on nous dit beaucoup de bien. Celle-ci sera suivie d'un loto.

La soirée dramatique

C'est devant une salle archi-pleine que la Société dramatique de Martigny, de création récente, a donné dimanche soir sa représentation de début. Disons de suite qu'elle n'a point déçu son auditoire. On sait que le programme ne comportait que trois numéros: un drame, un duo pour pistons et une opérette.

Le drame intitulé "l'Expiation" nous reporte au temps des Croisades, en 1163; l'action se déroule en Guyenne, dans le Langue-doc; il y est question du rapt d'un jeune seigneur, finalement retrouvé après de multiples péripéties.

L'interprétation de ce mélodrame moyennageux a été bonne; les costumes des personnages, dans la note de l'époque, étaient superbes.

Le duo des jeunes cornettistes de l'Harmonie-Cécilia, H. P. et E. P. avec accompagnement de piano de la dévouée et sympathique Mlle T., a été exécuté impeccablement; aussi a-t-il été chaudement applaudi.

Quant à l'opérette-bouffe "Une belle-mère en cage", ce n'a été qu'un four-ris ininterrompu dans la salle; si l'infortune conjugale de M. Ernest et de Mme Anais a excité notre compassion, si le domestique Battor et le concierge Lagoutte nous ont mis en gaieté, que dire de Mme Cerbère, la belle-mère du couple Veinard?

Son interprète, M. J. P., a été tout simplement épatant, génial; nous ne pensons pas qu'on puisse mieux rendre le type de la belle-mère acariâtre, même à Paris, ceci dit sans vantardise.

Ah! bonne madame Cerbère, ce que vous nous avez largement dilaté la rate! merci.

La Société dramatique donnera dimanche prochain à la même heure la même représentation.

Nous ne pouvons qu'engager tous ceux qui veulent passer une agréable soirée à y assister. Ils ne le regretteront pas.

Echos d'une conférence à l'Institut

Un certain M. de la Rive, protestant heureusement converti — s'il avait quitté la religion catholique, on l'appellerait chez nous réngat, apostat, voire même défroqué, — a donné ces derniers jours une conférence sur la tolérance religieuse. A ce qu'il paraît et si l'on en croit les échos de cette causerie, elle n'a pas eu le don de plaire à tous les auditeurs.

Peut-être le savant converti, en parlant de nos frères égarés, les réformés, voulait-il faire allusion à la présence de ceux ou de celles qui avaient oublié une seule chose, c'est de lire l'enseigne de la maison avant d'entrer: On ne demande pas des oranges dans un bureau de tabac.

Quant à d'autres réflexions de personnes présentes, nous sommes d'accord que la pratique sincère de la tolérance vaut mieux que tous les effets de rhétorique... pour la galerie. I.

Confédération Suisse

L'activité des autorités fédérales

Le rapport de gestion de la Chancellerie fédérale pour l'année 1908 nous apporte quelques renseignements intéressants au sujet de l'activité déployée par les autorités fédérales en 1908.

Les Chambres ont tenu deux sessions ordinaires, et deux extraordinaires soit: du 30 mars au 9 avril; du 1er au 26 juin; du 28 septembre au 8 octobre et du 7 au 23 décembre. Pendant les quatre sessions, le Conseil national a tenu 56 séances, le Conseil des Etats 50, l'Assemblée fédérale (c'est-à-dire les deux Conseils réunis) deux séances.

Le Conseil fédéral a tenu 111 séances (contre 108 en 1907), dans lesquelles il a liquidé 6928 affaires (6848 en 1907). Il a expédié 9013 lettres (8506) et en a reçu 6335 (5971), qui ont été renvoyées aux différents départements intéressés. Il a été établi: 1375 autorisations du Conseil fédéral pour la naturalisation en Suisse (2313), 19 passeports diplomatiques, 57 formulaires de pleins pouvoirs et 773 brevets d'officiers. — Ce dernier chiffre est très élevé vis-à-vis de celui de 1907, qui s'élevait à 247; mais cela s'explique par le fait que pour 1908, on a daté encore de décembre les nominations faites dans les premiers jours de janvier 1909.

Il a été distribué aux différents départements 19,331 extraits de procès verbaux des séances du Conseil fédéral et à la presse, 110 bulletins des séances du Conseil fédéral et à la presse 110 bulletins des séances du Conseil fédéral, en allemand et en français.

Le Conseil fédéral a accordé en 1908 à 220 femmes veuves ou divorcées, qui avaient perdu leurs droits de bourgeoisie suisse par suite de leur mariage avec des étrangers, la réintégration gratuite dans leur ancien droit de bourgeoisie dans leur canton et leur commune, conformément aux dispositions de la loi fédérale de 1903.

Les conflits du travail en Suisse. — Il y a eu en Suisse, pendant l'année 1908, 93 grèves, 278 demandes collectives d'aug-

mentation des salaires, 141 mises à l'index d'ateliers ou de localités par les syndicats ouvriers, 13 lock-out décrétés par les entrepreneurs, 3 boycotts.

En 1907, il y avait eu 109 grèves et 437 demandes d'augmentation de salaires.

C'est dans les métiers de la construction, dans l'industrie du bois et dans la métallurgie qu'il s'est produit le plus grand nombre de grèves et de revendications de salaires. Vient ensuite la branche du vêtement et celle de l'alimentation.

La crise économique a diminué le nombre des conflits du travail. L'année a été caractérisée par la recrudescence des repréailles patronales (lock-out) et par la tendance des patrons à uniformiser les tarifs, non seulement par localité, mais même par l'adoption d'une échelle nationale des salaires.

**Douanes fédérales.** — Dans le courant de 1907, les recettes des douanes fédérales se sont élevées à fr. 71,329,747.29. En 1908, elles ont été environ de fr. 70,100,000. La différence en moins est donc de fr. 1,229,747.29.

Dans la seconde décade de janvier, le résultat a été bien moins défavorable que celui de la première décade correspondante, qui avait donné un recul considérable.

On prévoit que pendant le semestre courant il n'y aura pas un fléchissement sensible des recettes, parce que, en vue de l'application de la loi sur le contrôle des denrées alimentaires, fixée au 1er juillet prochain, les commerçants hâteront leurs importations.

**Faux billets de banque.** — La police genevoise a découvert l'origine des faux billets de banque émis ces temps derniers en Suisse. Il serait établi que Friederich avait réussi à dissimuler pour 10,000 francs de billets, laissés en possession de sa femme. Mme Friederich aurait été victime d'un vol et le voleur aurait émis les billets.

**Le conflit des farines.** — Le Conseil fédéral a reçu la réponse du gouvernement allemand à sa dernière note au sujet du conflit des farines. On ne connaît pas le contenu de la réponse allemande qui n'a pas encore été communiquée à la presse; on croit cependant que ce conflit approche de sa fin et qu'une solution se prépare.

**Terroriste russe extradé.** — Le Conseil fédéral a accordé au gouvernement russe l'extradition du nommé Rarenko, le Russe inculpé de vol à main armée à la gare de Larga en 1907 et du meurtre d'un agent de police.

Nouvelles des Cantons

Argovie

Réplique plaquée

Le village d'Unterkuhl possède une école à la tête de laquelle se trouve un vieux régent tout grisonnant qui se voue depuis de nombreuses années à l'éducation des multiples générations de l'endroit. Dernièrement, il fut question de porter de 1600 à 1700 francs le traitement de l'instituteur. La proposition fut cependant repoussée par 100 voix contre 97. Un bourgeois de l'endroit, père d'une nombreuse famille, s'était élevé, avec véhémence, à l'assemblée communale, à laquelle incom-bait le soin de discuter la question contre l'augmentation proposée. Le résultat connu, il se dirigea en droite ligne du côté de la maison du régent et après lui avoir fait mention de ce qui s'était passé, loyalement, sans omettre sa propre opposition, il exprima la crainte qu'il éprouvait de voir le pédagogue se venger sur ses enfants.

— Non, brave homme, rétorqua le régent, ma vengeance, si tu veux l'appeler ainsi, sera de faire de tes rejetons des citoyens plus intelligents que toi.

Bouche bée, le villageois s'éloigna sans mot dire.

Berne

Un rat d'hôtel

La police a arrêté un nommé Klimeczack, alias Nowakowski, Antoine, né à Varsovie, ancien garçon de café et commis voyageur. Cet individu fait partie d'une bande internationale de voleurs d'hôtels et de chemins de fer; il était recherché par le parquet de Wiesbaden. On a trouvé sur lui, au moment de son arrestation, une certaine quantité de bijoux provenant sans doute d'un vol dans un hôtel, et un attirail de cambrioleur.

Nouvelles étrangères

Russie

L'affaire Lopoukine-Azeff

On mande de St-Petersbourg que les affaires Lopoukine et Azeff continuent à passionner le public. Les journaux abondent en révélations sur les espions, les agents provocateurs et les chefs révolutionnaires. Dans quelques villes de provinces, on a interdit à la presse de publier des articles à ce sujet. Ce qui est troublant c'est qu'on ignore jusqu'à présent de quoi Lopoukine est accusé.

Le Rouss a consulté des juriconsultes; il estime que Lopoukine n'a commis aucun acte

qui le rende passible des tribunaux. La seule peine prévue par la loi est la révocation. En effet, Lopoukine n'a divulgué aucun secret d'Etat, il n'a communiqué aucune information militaire à des puissances étrangères.

Tout est mis en œuvre pour appréhender Azeff. Le cabinet a adopté cette manière de voir de M. Stolypine. Jusqu'à présent, Azeff n'a pas été arrêté, mais les paroles de M. Stolypine sont significatives.

Maroc

Manifestation francophile à Fez

Le 31 janvier, M. Ragnault, à la tête de l'ambassade de France, est entré solennellement à Fez. Les ministres du sultan Moulaï-Hafid lui ont fait une brillante réception. Le lendemain, M. Ragnault a remis au sultan ses lettres de créance. Le ministre de France a été l'objet des attentions les plus courtoises de Moulaï-Hafid. L'accueil de la population a également été très sympathique.

Ce revirement de l'opinion marocaine à l'égard des Français cause à Paris une vive joie, on y veut voir le rétablissement du prestige et de l'influence de la France dans l'empire chérifien.

Angleterre

Terrible incendie à Manchester

Un terrible incendie a éclaté lundi matin dans une maison meublée de Manchester, au cours duquel quinze personnes furent blessées. Quand les pompiers se rendirent maîtres des flammes, on trouva en outre huit cadavres en partie carbonisés.

Italie

Encore un "rescapé" à Messine

Un homme a été encore retiré vivant des ruines de Messine, après être resté enseveli pendant 37 jours.

Des officiers ayant cru entendre des cris à un certain endroit, firent activer les fouilles. Elles restèrent d'abord sans résultat, pendant un certain temps. Finalement, les soldats mirent au jour un homme qui paraissait être en assez bonne santé.

Cela tient à ce qu'il s'était trouvé dans une boutique de confiseur et qu'il avait pu vivre de fruits confits et de liqueurs.

Caucase

Tremblements de terre

Une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Tiflis dimanche matin à 1 h. 58.

La secousse a duré 10 secondes. Des grondements souterrains et deux secousses l'avaient précédée. Les meubles se sont mis à danser dans les maisons et les habitants se sont enfuis dans les rues; 1 1/2 h. après, une nouvelle et forte secousse a été ressentie.

Panama

Ouverture du canal

Depuis le 4 mai 1904, date à laquelle les Américains en ont repris la direction, les travaux exécutés au canal de Panama font d'énormes progrès.

En 1904, les travaux n'ont pas avancé, car tout le travail a consisté dans l'amélioration des conditions hygiéniques; mais depuis lors on a enlevé 45 millions de mètres cubes de terre se répartissant ainsi: en 1905: 1,300,000 mètres cubes; en 1906: 3,783,000 m<sup>3</sup>; en 1907: 12,052,000 m<sup>3</sup>, et en 1908: 28,286,000 mètres cubes. On compte produire cette année un travail plus grand encore. Il est néanmoins fort douteux que le creusement parvienne à enlever en 6 ans, ainsi que l'affirmait ces jours-ci une périodique américaine, le milliard passé de mètres cubes qui reste. L'achèvement pour la date du 1er janvier 1915 ne peut être prévu que si l'on s'en tient au canal de niveau avec les océans.

Inondations

Le radoucissement subtil de la température, amenant la fonte des neiges et par là une crue anormale des fleuves et des rivières, a causé des dégâts assez importants sur divers points de l'Europe.

D'Allemagne, on signale des inondations dans les régions du centre et de l'ouest.

A Francfort, le Mein charriait quantité de débris et l'un des ponts a dû être fermé à la circulation. L'eau a débordé dans un grand nombre de villes.

Au nord de Brunswick, les campagnes entières sont couvertes par l'eau. A Holzmin-den, le Weser est monté à 5 m. 50: il charrie d'énormes glaçons.

Dans la région de Hanovre, beaucoup de villages sont inondés; la circulation des trains a dû être interrompue sur plusieurs lignes de chemin de fer.

On signale une quarantaine de victimes, parmi lesquels beaucoup d'enfants.

Il y a longtemps qu'une pareille catastrophe n'a atteint en même temps différentes contrées de l'Allemagne.

Une violente tempête, accompagnée de pluies torrentielles, a soufflé aussi en Autriche; à Vienne, plusieurs personnes ont été blessées par des tuiles arrachées par l'ouragan.

En Belgique, notamment dans les provinces de Liège et du Luxembourg, les voies ferrées sont submergées; à Dolhain, à Verviers, à Ensival de nombreuses maisons sont sous l'eau.

Variétés

Trouvé ces rimes hier dans notre courrier: **L'ivrogne et le mômier**

Un mômier se désaltérait  
Dans le courant d'une onde pure;  
Un ivrogne survint en titubante allure  
Car une auberge proche, en ces lieux l'attirait.  
— Qui te rend si crétin de boire un tel breuvage?  
Dit cet homme au grossier langage.  
N'as-tu pas chez toi de bon vin?  
— Oh! que si, mon cellier est plein,  
Mais d'en boire, je n'aurai gardé,  
Le vin est le pire fléau,  
— C'est bon, c'est bon, fais pas ta poire,  
On la connaît, ta vieille histoire.  
— Oui, le vin n'est qu'un vil poison  
Qui nous fait perdre la raison.  
Mais comme j'ai de grands domaines,  
La vigne est pour moi bonne aubaine.  
— Ah! ah! Monsieur est abstinent,  
Il n'en boit point, mais il en vend!  
Vous spéculiez ainsi sur nos vices  
Pour faire de gros bénéfices.  
Eh bien, entre nous deux, mon vieux,  
Qui dira lequel vaut le mieux:  
Si moi, je fais par trop ripaille,  
Toi, tu fais méter de canaille!  
Amis, restons des modérés,  
Fuyons tous ces exagérés.  
Jouissons sagement des biens que Dieu nous donne  
Et ne maudissons pas la treille qu'il fit bonne.  
Quinquet.

L'INFLUENZA

TOUT LE MONDE L'A

Oui, tout le monde l'a... ou l'aura, car il n'y a pas une maladie qui fasse plus de ravages et qui reparait chaque année avec une aussi déplorable régularité. Ah! la bête maladie qui nous oblige, lorsqu'on en est à peu près débarrassé, à nous méfier de ses suites et quelles suites! Du côté du système nerveux: hystérie, névralgies, paralysie des cordes vocales, du pharynx, méningite. Du côté de l'appareil digestif: hépatite, ictere. Du côté de l'appareil respiratoire: abcès, gangrène des poumons, pleurésie purulente. Du côté de l'appareil urinaire: néphrite aiguë.

Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus de fièvre, plus de maux de tête, plus de courbature. Ne croyez pas que vous êtes guéri parce que vous n'avez plus le catarrhe bronchite. La grippe aura encore longtemps prise sur vous. Hâtez donc votre convalescence. Redoutez les complications.

Les pilules Pink sont là pour vous aider.

Un témoignage

M. René Martin, 44, Avenue de la République, à Mantes (Seine-et-Oise) écrit:



M. René Martin (Cl. Lagarde, Mantes)

„A la suite de l'influenza, j'étais resté très faible et j'étais pris du côté des bronches. Ma convalescence se faisait très lentement. J'ai eu heureusement recours aux pilules Pink et, en très peu de temps, elles m'ont si bien fortifié que j'ai pu reprendre mon travail d'ouvrier boulanger reconnu cependant comme un des plus pénibles. Je me suis toujours bien porté depuis“.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciaticque, rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs, les 6 boîtes franco.

Au bon vieux temps

On connaissait déjà les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Remède infailible contre la toux, les maux de gorge, l'enrouement, le catarrhe du larynx. Attention: seules les boîtes bleues portant la marque de fabrique Aigle et Violon sont les véritables.

A fr. 1.— aux pharmacies Zum Offen, Monthey; Carraux, Monthey; Rey, à St-Maurice; Lovey, Joris, à Martigny et dans toutes les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

Ne criez pas si fort!  
**J'ENTENDS!**  
Maintenant que je fais usage de  
**L'ACOUSTIPHONE**  
Véritable acoustique invisible,  
le plus puissant, remplaçant tous  
les gros appareils; s'adapte à  
toutes les oreilles, empêche  
de les soûler et supprime LA SURDITÉ

Prix de l'ACOUSTIPHONE: Pour une oreille..... 28'75  
Pour deux oreilles..... 50'75

Ecrire à M. BURG, 15, Rue des Filles-du-Calvaire, PARIS.  
Brochure explicative franco sur demande adressée à l'Inventeur.

**A vendre un verrat** âgé de 9 mois.  
S'adresser à Adrien Défayes, à Leytron.

**Un bon domestique** de 20 à 30 ans,  
sachant traire et  
connaissant tous les ouvrages de la vigne est  
demandé.  
S'ad. à Mme Chappuis, Dézaley, près Rivaz (Vaud).

## Hôtel Kluser & Poste, Martigny-Ville

SAMEDI 13 Février, dès 8 heures du soir  
Irrévocablement dernier

# Grand Loto

organisé par le CHEUR D'HOMMES de Martigny  
Au début de la soirée :  
CONCERT donné par la Société.

## Tramway Martigny-Gare à Martigny-Bourg

### Abonnements

Le public peut se procurer au guichet des billets à la Gare de Martigny C. F. F. des abonnements ordinaires et pour écoliers pour un nombre illimité de courses, valables pendant 3, 6 ou 12 mois à partir du jour de l'émission aux prix ci-après :

#### Cartes d'abonnements personnels

ordinaires	pour écoliers
Pour 3 mois Fr. 20.—	Fr. 10.—
" 6 " " 33.—	" 16.50
" 12 " " 50.—	" 25.—

Les cartes d'abonnement pour écoliers sont délivrées sur production d'une attestation de l'autorité scolaire.  
Abonnements à coupons au porteur pour 50 courses simples à 10 centimes, au prix de fr. 4.—, valables 6 mois.

#### Le Chef de l'Exploitation.

Le soussigné a pris dès le 1<sup>er</sup> février 1909 la Direction de l'ancienne

## Pharmacie Jean-Marie de Chastonay à Sierre

Il s'efforcera par un travail consciencieux et soigné de mériter la confiance de Messieurs les médecins et de toute sa clientèle.

Pierre de Chastonay, pharmacien.



**SAVON D'OR Schuler**

Par lui tout redevient coquet,  
Tout s'éclaircit et tout brille :  
Le SAVON D'OR est parfait,  
C'est le trésor de la famille !

## UTILE AVIS

Que vous vouliez insérer un AVIS MORTUAIRE, que vous ayez un OBJET PERDU à retrouver, que vous desiriez VENDRE ou ACHETER, que vous desiriez un EMPLOI ou que vous cherchiez un EMPLOYÉ,

### EN TOUTES OCCASIONS

adressez-vous immédiatement au „CONFÉDÉDÉ“.  
Vous serez toujours satisfait du résultat.

**!! MEUBLES !!**  
= FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION =  
INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger et chambres à coucher. - Glaces. - Chaises pour Vienne  
Meubles rembourés. - Crin animal. - Couil pour matelas.  
—o— Vente en gros et au détail —o—  
— CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande —

**SANTAL CHARMOT**  
20 années de succès  
Souverain dans les maladies des VOIES URINAIRES  
Dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général : Pharmacie de la Cité, Genève.

### CIGARES

200 Vevey courts, (paquet bien)	fr. 2.10
200 Rio-Grande, fins	2.50
200 Flora Brésil	3.25
200 Edelweiss Alperosen	3.45
200 Union, extra fin	3.50
125 Brissago	3.70
100 Petits cigares, allemands, fins	1.95
100 Gros cigares à plumes	3.—
100 Topp-Herzog à 5	3.10
100 Sumatra à 7	4.60
100 Flor Havanna	6.20

Un joli cadeau est joint aux envois depuis 6 fr. Les articles ne convenant pas seront repris sans difficultés.  
J. Winiger, dépôt de fab., Boswil

Vous vous demandez ce que c'est que le „Café Hag“ ?



C'est un café qu'on a débarrassé de sa caféine, élément dangereux pour le cœur et pour le système nerveux. Il a été lancé dans le commerce par la „Kaffee-Handels-Aktien-Gesellschaft“ de Brème, qui a formé des trois lettres initiales H, A, G, le nom de son produit. Si vous souffrez d'une maladie de cœur, de nervosité, d'insomnie et que le café ordinaire vous soit interdit, vous pouvez consommer sans aucun inconvénient de ce „Café Hag“ sans caféine, même très fort. Exigez bien la marque déposée „Bouée de Sauvetage“.

### On demande une Jeune Fille

de 18 à 20 ans, propre et active pour un petit ménage. Gage 25 fr. par mois.  
S'adresser à l'imprimerie du Confédéré.

### On demande une Jeune Fille

de confiance pour faire le ménage.  
S'adresser à Henri Bertholet, boulanger, à Corbeyrier.



à pied et à main  
CATALOGUE ILLUSTRÉ  
Grandes facilités de paiement.

### Bruchez G.-E., Saxon

RÈGLES méthode infallible pour tous retards, 11 francs.  
Pharmacie de la Loire, Nantes (France).

### Offre avantageuse

Kg.	Fr.
10 Jambon fin	17.60
10 Lard maigre (du pays)	19.50
10 Saindoux pur	14.80
10 Beurre de coco	12.80
10 Fromage maigre tendre	6.90
10 Fromage d'Emmenthal, extra gras	17.60
10 Oranges douces d'Espagne	2.60
10 Oignons de Milan	2.60
10 Pruneaux secs de Turquie	3.60
10 Poires sèches, moyen., de Suisse	4.20
10 Poires sèches, extra de Suisse	6.40
10 Quartiers de pommes douces	6.20
10 Châtaignes sèches	2.90
10 Noix, bonne qualité	4.80
10 Raisins secs de table	6.20
10 Pois jaunes	3.90
10 Haricots blancs	3.20
10 Farine froment franç.	3.40
10 Macaronis, cornettes, etc., 1 <sup>er</sup> choix	5.50
10 Riz, gros grains	3.70
10 Riz glacé	4.30
10 Sucre régulier	4.90
10 Sucre en pain	4.60
5 Miel fin de table	5.10
5 Vérit. miel d'abeille	8.—
5 Siam 1 <sup>er</sup> choix fr. 2.90 et fr. 3.50 par kg. — 10 boîtes de thon ou sardines fr. 3.40.	
5 % de rabais depuis 50 fr.	
Les articles ne convenant pas seront repris sans difficultés, J. Winiger, Import., Boswil	

On demande pour un petit ménage soigné et pour 3 ou 4 mois, une

### Fille de ménage

active, propre et connaissant la cuisine. Entrée immédiate. Bon gage et bon traitement assurés.  
S'adresser à l'expédition du journal sous No 2000.

### VARICES

ULCÈRES-PHLEBITES  
Plates, jambes ouvertes  
Guérison assurée

par le  
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte avec la  
Pommade antivariqueuse 1 fr. 60 le pot

Vente exclusive :  
**E. KORNHABER**  
droguiste diplômé  
12, rue de la Tour-Maitresse  
GENÈVE

**LA CATALYSINE** guérit  
Furoncles, Diphthérie, Grippe,  
Pneumonie, Maladies infectieuses, toutes  
fièvres en général. — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. A Lausanne : Pharmacie Régula, et pour le gros : Laboratoire Régula.

## Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, Martigny

DIMANCHE 14 février, à 8 heures du soir

# REPRÉSENTATION

Société dramatique de Martigny

Programme

**L'expiation** | Une belle-mère en cage  
drame en 3 actes | Opérette en 1 acte  
Productions par quelques amateurs

## Maison valaisanne d'expédition

# Chaussures

## Fabrique de Socques Victor DUPUIS, Martigny

Souliers ferrés		Articles d'hiver	
Art. 500 Hommes 40-47	7,50	26-29 30-35 36-42 43-47	
602 Garçons 35-39	6,90	1,70 1,90 2,20 2,70	
301 Femmes 36-42	6,20	Pantoufles feutre hautes	
250 Fillettes (30-35)	5,20	26-29 30-35 36-42	
	4,20	2,20 2,60 2,95	
Bottines lacets sans clous		Souliers claque cuir	
520 Hommes 40-47	8,50	26-29 30-35 36-42	
610 Garçons 35-39	7,90	4.— 4,75 5,40	
314 Femmes 36-42	6,90	Caoutchoucs, Guêtres vernies	
210 Fillettes 30-35	5,30	et grainées à très bas prix.	
210 " 26-29	4,30		

CATALOGUE ILLUSTRÉ (300 articles environ)  
franco sur demande

Comme

# Dépuratif

Exigez la véritable

## Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1/2 litre fr. 3.50, 1/2 litre fr. 5.—, 1 litre (une cure complète fr. 8).

Dépôt général et d'expédition :  
Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève  
Dépôts à Martigny : Loyey et Morand, pharm.; à Monthey : Carraux et Zum Offen, pharm.; à Sion : Pitteloud et Zimmermann, pharm.; à Sierre : Burgener; à Bex : Borel et Rosselet.

## Banque de Sierre, Sierre

Capital social : Fr. 500,000

Notre Caisse d'Epargne, avec intérêt à 4 %, a deux sections  
I. Caisse facultative : Premier versement fr. 5.—  
II. Caisse obligatoire : 5-10 fr. par mois.  
Envoi des dépôts sans frais, par II. 465 compte chèque postal.  
La Direction.

# Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1-2 mal täglich ausgenommen Sonn- und Feiertage	Redaction und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement	Rédaction et Administration au Département fédéral du Commerce	Paraît 1 à 2 fois par jour les dimanches et jours de fête exceptés
Annoncen-Regie : HAASENSTEIN & VOGLER Insertionspreise : 25 Ct. die fünfgespaltene Petitzeile (für das Ausland, 35 Ct.)		Régie des annonces : HAASENSTEIN & VOGLER Prix d'insertion : 25 centimes la ligne (pour l'étranger, 35 centimes)	

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, la partie des annonces étant affermée à l'agence HAASENSTEIN & VOGLER, les ordres d'insertions doivent par conséquent être adressés exclusivement à cette Agence.